

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 97 (2000)
Heft: 8

Vorwort: Éditorial
Autor: Fauchère, Robert

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial

Dans mon édito du mois de juillet, je sonnais l'alarme, sur les conséquences de la découverte d'antibiotiques dans les miels suisses.

La FSSA, Fédération suisse des sociétés d'apiculture, avait réagi de suite à cette nouvelle en prenant contact avec les laboratoires compétents en matière de détection des antibiotiques ainsi qu'avec le service de contrôle des denrées alimentaires. Il en ressort certaines constatations que nous nous empressons de porter à votre connaissance dans cette RSA. Nous vous communiquons aussi les adresses de ces labos, vous permettant d'utiliser le cas échéant leurs services. Il est clair que la FSSA, composée faut-il le rappeler de la VDRB, de la SAR et de la STA, suit de très près ce dossier et qu'elle informera constamment les apiculteurs sur son évolution.

Nous devons toutefois lui donner une dimension réelle, et ne point nous affoler inutilement. La situation est sous contrôle et les moyens pour y remédier mis en place.

Les miels suisses ne sont pas tous concernés par ces défauts de pureté, ils sont dans leur majorité d'une qualité irréprochable, le rapport de contrôle du miel de la FSSA en fait foi. La production et la commercialisation du miel restent une relation de confiance avec le consommateur et nos apiculteurs doivent tout mettre en œuvre afin que la réputation du miel suisse ne soit point ternie.

A bon entendeur.

Le rédacteur: Robert Fauchère

NOTE DE L'ADMINISTRATEUR-CAISSIER

Chers abonnés,

Je suis persuadé que vous attendez tous votre journal avec impatience. Votre administrateur se réjouit également de recevoir vos changements d'adresse jusqu'au 15 de chaque mois. Je dois impérativement transmettre votre nouvelle adresse à l'Imprimerie Corbaz avant que notre revue soit imprimée.

Depuis le 1^{er} juillet, les PTT sanctionnent chaque retour de journal suite à un changement de domicile pas communiqué à temps d'une taxe de Fr. 1.50 pour couvrir les frais de renvoi.

Nous devons tous contribuer à éviter ces désagréments et ces frais inutiles.

André Perrin, administrateur SAR
Biorda 19, 1632 Riaz. Tél. (026) 912 03 36. Fax (026) 912 06 71.

